



## **PROCES VERBAL**

### **Groupe de travail 2 Ouest de l'Irlande et mer Celtique**

**BEC – Bilbao**

**Mercredi 13 avril 2011  
11h00-13h00**

**Président de séance: Hugo González  
Rapporteur: Paul Trebilcock**

#### **1. Accueil**

Le président de séance a ouvert la réunion en remerciant le gouvernement basque et Victor Badiola (OPPAO) d'accueillir la réunion.

##### **- Excuses**

Pas d'excuses reçues.

##### **- Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté par consensus.

##### **- Adoption du procès verbal de la dernière réunion**

Le procès verbal de la réunion du groupe de travail 2 (GT2) qui a eu lieu le 6 juillet 2010 a été adopté par consensus.

Procès verbal de la réunion du Groupe de travail 2 du CCREOS  
Bilbao, 13 avril 2011



## 2. Examen des réponses récentes de la Commission aux recommandations du CCREOS

### Droits de transit par le banc de Porcupine dans le règlement TAC et Quota

Le président de séance a souligné que suite à l'accord politique obtenu au Conseil de décembre, les droits de transit sont garantis cette année dans le banc de Porcupine, pour toutes les flottilles qui transportent du poisson à bord pendant la fermeture saisonnière de la pêche. Le président de séance a remercié les membres du CCREOS pour leur contribution et leur travail à ce sujet et pour l'envoi d'un message fort aux représentants de la Commission et du Conseil par le biais d'un courrier soumis le 25 novembre 2010<sup>1</sup>.

### Portée géographique de l'interdiction d'écrémage (« high grading »)

Le président de séance a précisé que les règlements relatifs à l'écrémage sont applicables depuis 2010 dans toutes les zones CIEM.

#### **Action:**

Le comité exécutif du CCREOS va noter les clarifications satisfaisantes de la Commission sur les droits de transit par la zone de fermeture saisonnière du banc de Porcupine et la portée géographique de la mise en oeuvre de l'interdiction d'écrémage.

## 3. Actualisation sur la gestion du merlu du nord

### Situation du CIEM et de la Commission

Le GT2 a appris qu'il n'y a rien de nouveau depuis la dernière réunion relative aux insuffisances de données organisée par le CIEM. La procédure d'évaluation contient toujours un certain degré d'incertitude (essentiellement associé aux taux de longueur taille et croissance) mais le CIEM travaille sur ces incertitudes en priorité.

En termes de recommandations du CIEM eu égard à la politique de la Commission, ce stock tomberait dans la catégorie 8 (c.-à-d. état du stock inconnu mais tendance du BSR à la hausse).

---

<sup>1</sup> Ce courrier peut être consulté dans la section publications du site web du CCREOS:  
[http://www.nwwrac.org/Publications/Publications\\_ENG/Navigation.php?cats=0&language=Francais](http://www.nwwrac.org/Publications/Publications_ENG/Navigation.php?cats=0&language=Francais)



Le groupe de travail du CIEM sur le merlu, la lotte et la cardine se réunira en mai pour préparer ses recommandations. Lors de cette réunion, ils évalueront les nouvelles données reçues des états membres et exécuteront et évalueront les conclusions modélisées.

Les représentants de la Commission ont souligné que ce stock est une priorité de la Commission. S'ils reçoivent des recommandations solides du CIEM qui éliminent les incertitudes actuelles, la Commission fera tout ce qui est nécessaire pour développer une proposition de plan de gestion à long terme (PGLT) pour ce stock. Sinon, il est encore trop tôt pour entreprendre une révision et ils vont continuer d'appliquer la politique actuelle jusqu'à ce qu'il y ait une perception claire de ce stock. Pour cette raison, il serait utile pour le CIEM que les pêcheurs fournissent des données fiables et précises dans un format approprié. Les groupes de travail régionaux récemment créés seraient un bon forum où coordonner les initiatives, déterminer les données dont les scientifiques ont besoin et travailler ensemble pour éliminer les insuffisances de données actuelles.

Le GT2 a souligné la nécessité d'aborder les incertitudes dans cette évaluation et de développer et mettre en oeuvre un PGLT pour le merlu. Les membres du GT2 ont convenu d'offrir leur aide au CIEM et à la Commission pour répondre à cet objectif.

**Action:**

Une réunion du groupe de discussion du CCREOS pour le merlu du nord aura lieu suite à la publication de la nouvelle recommandation du CIEM relative à l'évaluation du merlu et à la réponse de la Commission à cette recommandation.

**4. Rapport sur la progression du travail et les actions du groupe de discussion de mer Celtique**

Jacques Pichon a résumé les conclusions de la dernière réunion du groupe de discussion qui a eu lieu en janvier à Paris ainsi que les accords obtenus sur le cadre et les objectifs biologiques, sociaux et économique pour mettre en place un plan de gestion pour les pêcheries démersales mixtes en VIIfg. Le procès verbal de la réunion et le document de position du CCREOS peuvent être consultés sur le site web du CCREOS<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> [http://www.nwwrac.org/Meetings/Meetings\\_ENG/Navigation.php?id=446&language=English](http://www.nwwrac.org/Meetings/Meetings_ENG/Navigation.php?id=446&language=English)



Le GT2 a estimé que des progrès ont été réalisés mais qu'une quantité importante de travail reste à accomplir. La matrice d'évaluation telle qu'elle a été mise au point et utilisée par le projet MEFÉPO a été suggérée comme un outil utile en vue d'évaluer les points forts et les points faibles du plan émergeant.

La prochaine réunion du groupe de discussion est prévue en juillet, cependant avant cette réunion une grande quantité de travail préparatoire sera effectuée par un groupe de direction par e-mail.

Colm Lordan, biologiste du Marine Institute (Irlande) coordonnait la contribution scientifique et le GT2 a apprécié son aide.

Certains membres du GT2 ont été contactés par le projet PISCES et ont suggéré que cela pourrait être utile. Cependant, il a été précisé que ce projet a déjà été présenté au CCREOS en 2010. A l'époque, il avait été estimé que ce projet n'était pas du tout satisfaisant. Il répétait le travail d'autres projets, était dépourvu de direction ou d'objectifs clairs et ne correspondait pas au travail entrepris par le groupe de discussion pour la mer Celtique. Le GT2 n'a pas changé d'opinion à ce sujet.

### **Actions:**

- + Le comité exécutif du CCREOS doit prendre note des progrès accomplis à ce jour sur le plan de gestion de mer Celtique.
- + La prochaine réunion du groupe de discussion de mer Celtique devrait avoir lieu en juillet après le travail préparatoire effectué par le groupe de direction.
- + Le plan émergeant devrait être évalué par rapport à la matrice d'évaluation mise au point par le MEFÉPO.
- + Le projet PISCES n'a offert aucun avantage perceptible et il a été convenu que le CCREOS ne participera pas à ce stade et ne se rangera pas à ses conclusions.



## 5. Mesures de gestion et mesures techniques pour les raies et les requins

Paul Trebilcock a résumé un document provisoire exposant la position au égard aux mesures de gestion pour l'aiguillat, les raies et le requin taupe. Le document cité peut être consulté sur le site web du CCREOS.

Le représentant de l'association européenne de pêche récréative (EAA) a indiqué qu'ils ne peuvent pas accepter le document de position provisoire sous sa forme actuelle. En particulier tout éloignement d'un TAC zéro qui selon eux encouragerait le ciblage de ces espèces.

Il a été fortement précisé que ce n'est pas l'objectif du document de position provisoire, en réalité il s'agit d'une tentative visant à proposer des mesures raisonnables et cohérentes qui ne donnent pas lieu à des rejets inutiles. Cette position provisoire a été obtenue sur la base de preuves, de connaissances et d'expérience obtenues auprès des différentes pêcheries concernées et n'est pas une simple perception ou hypothèse théorique.

La représentante de RSPB – Birdlife International a observé qu'ils souhaitent voir proposer des mesures de conservation raisonnables qui offrent une protection crédible aux stocks concernés tout en reconnaissant les réalités pratiques. Ils se sentent capables d'apporter leur soutien à la position provisoire si cela est garanti.

Il a été noté que les recommandations scientifiques sur ces stocks manquent de clareté bien qu'elles indiquent clairement qu'il ne devrait y avoir aucune pêche ciblée mais ne recommandent pas de TAC zéro.

Certains représentants de la pêche ont suggéré que dans certaines circonstances une pêche ciblée correctement réglementée serait possible sans compromettre la santé globale du stock.

### **Actions:**

+ Il a été convenu que Paul Trebilcock devrait rédiger à nouveau le document de position en essayant d'incorporer les commentaires qui précèdent. Il a été estimé qu'un consensus est possible si la durabilité et la considération des impacts socio-économique des mesures de gestion sont exprimés de la bonne façon. Il a bien été compris que l'objectif visant à conserver les stocks et à améliorer les connaissances scientifiques doit être atteint dans le contexte de la situation mondiale réelle.



## 6. Lettre d'un patron de Cornouailles sur les mesures techniques pour le homard en VII

Paul Trebilcock a résumé une lettre reçue d'un patron de Cornouailles sur la taille de débarquement minimum du homard. La lettre peut être consultée sur le site web du CCREOS.

Les membres du GT2 ont exprimé un certain nombre d'opinions. Cependant, les mesures exprimées dans le courrier n'ont pas reçu de soutien important. Un certain nombre de mesures alternatives ont été soulignées et il n'a pas été possible d'atteindre un consensus dans le GT2.

Il a été suggéré que le courrier soit envoyé au comité pour le crabe au Royaume-Uni et en Irlande car il pourrait s'agir d'un forum adapté doté d'une expertise appropriée pour étudier ce sujet plus en détail.

### **Actions:**

+ Le secrétariat du CCREOS va répondre directement au patron de Cornouailles pour l'informer des conclusions de sa demande et va transmettre le courrier au comité pour les crustacés au Royaume-Uni et en Irlande.

## 7. Options de gestion pour les stocks de langoustine en zone VII

Le GT2 est resté opposé à une gestion par unités fonctionnelles pour ce stock et a été déçu par le règlement TAC & Quota pour 2011 qui introduit un TAC séparé pour le banc de Porcupine (FU16).

La fermeture saisonnière du banc de Porcupine est perçue comme un exemple de la capacité de l'industrie de la pêche à répondre à un problème spécifique de ce stock sans devoir ressortir à la gestion par unités fonctionnelles.

La Commission semble être fermement convaincue que le contrôle de l'effort est la seule solution aux questions de gestion de la pêche et le passage à la gestion par unités fonctionnelles est considéré comme sa façon préférée d'imposer ce désir dans ce cas.

Le représentant de la Commission a précisé qu'ils sont prêts à étudier les alternatives mais ne s'est pas engagé à ce qu'une approche alternative proposée puisse constituer une proposition formelle de la Commission.



### **Actions:**

- + Recommande que le comité exécutif du CCREOS réaffirme son opposition à la gestion par UF de ce stock.
- + Recommande que le comité exécutif du CCREOS réaffirme sa déception face à l'introduction d'un TAC séparé pour l'UF du banc de Porcupine et que ceci a été considéré comme une tentative cynique d'imposition du désir de la Commission au coup par coup.

### **8. Aménagement de l'espace marin: Elargissement du réseau Natura 2000 dans les eaux européennes**

Ce point à l'ordre du jour a été reporté pour être débattu dans le groupe de travail horizontal sur l'aménagement de l'espace marin prévu le 14 avril dans l'après-midi.

### **9. Le président de séance a résumé les actions et les recommandations convenues à transmettre au comité exécutif**

#### **Examen des réponses de la Commission aux courriers et recommandations du CCREOS:**

Le comité exécutif du CCREOS doit noter les clarifications satisfaisantes de la Commission sur les droits de transit par la zone de fermeture saisonnière du banc de Porcupine et la portée géographique de la mise en oeuvre de l'interdiction d'écrémage.

#### **Actualisation de la gestion du merlu du nord:**

Une réunion du groupe de discussion du CCREOS sur le merlu du nord aura lieu suite à la publication d'une nouvelle recommandation d'évaluation du CIEM pour le merlu et à la réponse de la Commission à cette recommandation.



### **Groupe de discussion mer Celtique:**

Le comité exécutif du CCREOS doit noter les progrès à ce jour sur le plan de gestion de la mer Celtique.

La prochaine réunion du groupe de discussion pour la mer Celtique devrait avoir lieu en juillet après le travail préparatoire effectué par le groupe de direction.

Le plan émergent devrait être évalué par rapport à la matrice d'évaluation mise au point par le MEFPO.

Le projet PISCES n'a offert aucun avantage perceptible et il a été convenu que le CCREOS ne participera pas à ce stade et ne se rangera pas à ses conclusions.

### **Mesures de gestion et mesures techniques sur les raies et les requins:**

Il a été convenu que Paul Trebilcock devrait rédiger à nouveau le document de position en essayant d'incorporer les commentaires qui précèdent. Il a été estimé qu'un consensus est possible si la durabilité et la considération des impacts socio-économique des mesures de gestion sont exprimées de la bonne façon. Il a bien été compris que l'objectif visant à conserver les stocks et à améliorer les connaissances scientifiques doit être atteint dans le contexte de la situation mondiale réelle.

### **Lettre d'un patron de Cornouailles sur les mesures techniques pour le homard en VII**

Le secrétariat du CCREOS va répondre directement au patron de Cornouailles pour l'informer des conclusions de sa demande et va transmettre le courrier au comité pour les crustacés au Royaume-Uni et en Irlande

### **Options de gestion pour les stocks de langoustine en zone VII**

Recommander que le comité exécutif du CCREOS réaffirme son opposition à la gestion par UF de ce stock.





Recommander que le comité exécutif du CCREOS réaffirme sa déception face à l'introduction d'un TAC séparé pour les UF du banc de Porcupine et que ceci soit considéré comme une tentative cynique visant à imposer le désir de la Commission au coup par coup.

**La réunion s'est terminée à 14h15.**



## **ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS**

<b><u>MEMBRES</u></b>		
<b><u>Prénom</u></b>	<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Organisation</u></b>
Hugo	González	ANASOL-ARVI
Paul	Trebilcock	Cornish FPO
Bertie	Armstrong	SFF
Víctor	Badiola	OPPAO-CEPESCA
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
John	Crudden	European Anglers Association
Barrie	Deas	NFFO
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Marc	Ghiglia	UAPF
Antón	González	Wales and West Coast FPA
André	Gueguen	OPOB
Jesús A.	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A.
Joe	Maddock	Irish Fishermen Organisation
Lorcan	O' Cinnéide	Irish Fish PO
Sean	O'Donoghue	Kyllibegs FO

Procès verbal de la réunion du Groupe de travail 2 du CCREOS  
Bilbao, 13 avril 2011



<b><u>MEMBRES (suite)</u></b>		
<b><u>Prénom</u></b>	<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Organisation</u></b>
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.
Jacques	Pichon	ANOP-PMA
Mercedes	Rguez. Moreda	OPP-07-LUGO

<b>OBSERVATEURS</b>		
<b><u>Prénom</u></b>	<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Organisation</u></b>
Iwan	Ball	World Wildlife Fund
Alain	Biseau	IFREMER
Kara	Brydson	RSPB – Birdlife International
Alan	Coghill	SFF / Orkney FPO
Louise	Cunningham	Marine Scotland
John	Daly	Irish Seal Sanctuary
José Manuel	Fernández Beltrán	OPP-07-LUGO
Eric	Foucher	IFREMER
Sam	Lambourn	Président du CCREOS

Procès verbal de la réunion du Groupe de travail 2 du CCREOS  
Bilbao, 13 avril 2011



<b>OBSERVATEURS (suite)</b>		
Daniel	Lefèvre	CRPMEM Basse-Normandie
Jan	Lindemann	Commission Européenne
Eamon	Mangan	DPMAM - France
Marina	Santurtun	AZTI-Tecnalia
Héctor	Villa	SEGEPESCA – MMARM Espagne
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary

<b>SECRETARIAT DU CCREOS</b>		
Conor	Nolan	Secrétaire exécutif
Alexandre	Rodríguez	Adjoint exécutif, coordinateur de politique
Joanna	McGrath	Adjoint exécutif, Administration - Finances

Procès verbal de la réunion du Groupe de travail 2 du CCREOS  
Bilbao, 13 avril 2011